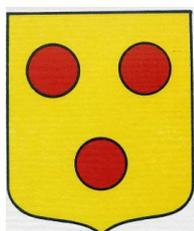




**I
N
F
O
S
T
M
A
N
D
E**
**2
0
0
8
/
2
0
0
9**



LA GAZETTE
de
ST MANDE SUR BREDOIRE



LE MOT DU MAIRE

Bonjour !

«Je suis votre 8^{ème} Gazette !

Je suis très heureuse de vous retrouver ou de faire votre connaissance. Je vous apporte les nouvelles de votre commune de St Mandé!

Des projets n'ont pas pu être réalisés, certains travaux ont été faits, d'autres pas terminés car comme vous le savez nous vivons une période difficile pour nos budgets...

Vous voyez, sans le personnel, les associations, l'équipe municipale, les personnes volontaires, sans Vous tout simplement qui avez su apporter savoir faire et dynamisme dans des domaines très différents, nous ne pourrions pas avancer et réaliser des projets, pour faire de Saint Mandé une commune agréable où il fait bon vivre en toute simplicité sans jamais oublier son passé pour construire son avenir!!!

Je ne vais pas tout vous raconter, je vous laisse découvrir notre vie communale au fil des pages et j'espère que je vous apporterai un peu de distraction en cette période de fin d'année.

Je vous souhaite de joyeuses fêtes de fin d'année et une bonne année 2010 pleine de santé, d'espoir, de courage et de solidarité.

**Rendez-vous en janvier autour de la brioche !
Merci à vous toutes et tous!»**

Annie PEROCHON

**« ce que tu donnes tu le gardes pour toujours,
ce que tu gardes tu le perds pour toujours » !**

DEMOGRAPHIE 2008

Naissances

FORESTIER Nolhan	née à St Jean d'Angely	le 3 Septembre 2008
GRELAUD Yanis	«	le 18 avril 2008
MAJEWSKI Elsa	«	le 16 janvier 2008
MORREALE Emeline	«	le 13 janvier 2008

Mariages

GANDILLET Guillaume		le 23 août 2008
CAMART Amélie		
HUTIN Romain		le 2 août 2008
ADRIEN Emilie		

Décès

DAME Christophe	le 9 octobre 2008
JEAN Georges	le 17 avril 2008

RECENSEMENT



Depuis la suspension du service national, le **recensement est obligatoire et universel**. Il concerne garçons et filles dès l'âge de **16 ans**, et jusqu'à trois mois au-delà de la date anniversaire, à la mairie du domicile avec présentation d'une pièce d'identité nationale.

L'attestation de recensement délivrée est obligatoire pour toute inscription aux concours ou examens soumis au contrôle de l'autorité de l'état.

Après la Journée d'appel de préparation à la défense (J.A.P.D.), en principe l'année suivant le recensement, soit aux environs de 17 ans ½, le jeune administré reçoit un certificat de participation à la JAPD, également obligatoire à toute inscription.

Cette démarche citoyenne permet **l'inscription systématique sur les listes électorales** dès l'âge de 18 ans.

Le Bureau du Service National c'est aussi la gestion jusqu'à l'âge de 50 ans, * des personnels qui ont servi sous les drapeaux ou qui ont été engagés. Pour obtenir un état signalétique et des services, une vérification des services en vue de l'obtention de la carte du combattant, l'établissement de services aériens ou une demande de motif médical ...

vous pouvez prendre contact auprès de nos services soit par :

Mail : bapd-bsn-poi@dsn.sga.defense.gouv.fr
Tél : 05.49.00.24.69 - Fax 05.49.00.24.50
courrier : Bureau du Service National de Poitiers -
Quartier Aboville - BP 647
86023 POITIERS CEDEX

ou encore sur le site du rectorat de Poitiers :
www.ac-poitiers.fr/eleves/pcity

MAIRIE ET SERVICES MUNICIPAUX

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE AU PUBLIC :

LUNDI de 9 heures à 12 heures

MARDI – JEUDI de 14 heures à 17 heures

Téléphone : 05/46/33/12/87

Fax : 05/46/33/32/70

E.Mail : st.mande.sur.bredoire@mairie17.com

Site Internet : stmandesurbredoire.free.fr

PERMANENCE DU MAIRE :

MARDI de 15 h à 18 h sur RV

LOCATION SALLE DES FÊTES

Habitants de la Commune : 50 €

Hors Commune : 100 €

Chauffage du 15/10 au 15/4 : 20 €

Caution : 153 €

Gratuit pour les associations et les jeunes de la Commune (moins de 18 ans accompagnés d'un adulte)

Associations hors commune : 50 €

Attestation d'assurance et caution obligatoires à la réservation

Etat des lieux effectué par Mme LE HAY Brigitte, employée à l'entretien des locaux communaux.

LOCATION GITES

GITES 4 PERSONNES		GITE 6 PERSONNES
La nuit	40 €	60 €
Le week-end	60 €	80 €
La semaine	150 €	200 €

CENTRE MULTISERVICE INTERCOMMUNAL

AIDER 17 : portage repas à domicile, tarifs :

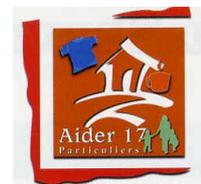
Repas midi : 8.80 euros

Repas midi couple : 7.80 euros/personne

Repas soir : 3.14 euros

Adresse : Fief Montlouis BP 262 17105 SAINTES

Tél : 05/46/97/50/88 <http://www.groupemsa.com>



ADMR (aide à domicile pour les familles et les personnes de plus de 60 ans, atelier féminin) :

service famille Coordinatrice 06/85/18/75/09

Service ADMR N° AZUR 0810 600 448

Courrier : Fédération Départementale des Associations ADMR

24 Avenir Salvador Allende BP 504 17119 SAINTES

PERMANENCES ASSISTANTE SOCIALE :

à la Maison de la Santé

14 rue des Alouettes Zone Artisanale de l'Ormeau 17470 AULNAY

Mme Maryse BERNET (Régime général)

Le lundi de 13 h 30 à 16 h 30 et le mercredi de 14 à 16 h 30 sur rendez vous

Tél : 05/46/33/15/33

Ou 05/46/32/11/56 pour rendez-vous et visites à domicile

à la Maison de la Santé

3 rue de la Chatellenie 17510 NÉRÉ

Mme CENS (Mutualité Agricole)

le 1^{er} mardi de 10 h à 12 h

Mademoiselle MARTINEAU (Mutualité Agricole)

le 2^{ème} et 4^{ème} jeudi de 14 h à 16 h

CCAS (Centre Communal d'Action Sociale)

Aide à domicile - tâches administratives simples

- aide à la personne * lever, coucher

* toilette

* habillage, déshabillage

- préparation des repas

- courses

- ménage

Tél 05/46/33/16/20 du lundi au vendredi 9 h à 12h – 14 h à 17 h

Fermé mardi après-midi



PRÉSENCE VERTE : téléassistance

Fief Montlouis 17106 SAINTES

Tél 05/46/97/50/88



Je ne suis

jamais seule

avec ma présence verte



CICAS (Retraite Complémentaire AGIRC et ARRCO)

prendre contact 4 mois avec la date souhaitée pour votre retraite
sur RV au 0820 200 246

URSSAF Tél : 05/46/32/07/47
Tous les mardis de 10 h à 12 h 30

CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES :
Permanence le jeudi de 9h à 12h et 14h à 17h
19 Av du Port Mahon à ST JEAN D'ANGÉLY

TRESOR PUBLIC :
Place Charles de Gaulle 17470 AULNAY
Ouverture tous les jours ouvrables de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 16 h
Tél : 05/46/33/10/15

BANQUE ALIMENTAIRE :
Mairie d'AULNAY jeudi tous les 15 jours
Tél : 05/46/33/10/02 mairie
Tél : 05/46/33/16/20 centre d'action sociale

URGENCES :
La nuit, le week-end et les jours fériés : vous avez besoin de soins, vous pouvez joindre un médecin au 05 46 27 55 20. En cas d'urgence, **seulement**, faites le 15.

RÉSEAU RELANSE

Garantir une offre et une continuité des soins sur le canton d'AULNAY, c'est la mission du nouveau réseau RELANSE.
Objectifs : faciliter le maintien à domicile, coordonner les actions entre professionnels et institutions des secteurs sanitaires et sociaux, promouvoir la prévention et l'éducation à la santé.
Un conseil, une réponse à toutes vos questions : Philippe MAILLARD, assistant de santé
☎ 05 46 33 37 77 Fax 05 46 33 04 67 Mail : www.relance.org

ITINÉRAIRES 17

Nouveau : un service de transport et d'accompagnement pour les bénéficiaires du RMI, RMA, pension handicapé et pour toutes les personnes à faibles ressources et qui n'ont pas de moyen de locomotion. (aménagement prévu pour les fauteuils roulants)
5 € pour une année + 1 € de frais de dossier.
Renseignez vous au 05 46 26 77 81

PERMANENCE PARLEMENTAIRE

Catherine QUÉRÉ – Député de la Charente Maritime 8 bd Jacques Caillaud
17400 ST JEAN D'ANGÉLY ☎ 05 46 91 69 42 Fax 05 46 92 97 16
Sur rendez-vous le mercredi - samedi matin (jours de foire uniquement)

MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées)
2 rue Victor Hugo 17000 LA ROCHELLE
Tél 0 800 15 22 15
Fax 05/46/07/80/10
Courriel : mdph@cg17.fr


Pays des VALS DE SAINTONGE
CLIC
 Centre Local d'Information et de Coordination



Vous avez 60 ans et plus,
 le **CLIC** est un point d'accueil unique
 pour toutes vos questions

Information •• documentation •• conseil ••

Le CLIC à votre service

Accueil téléphonique du lundi au vendredi

de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h

Tél 05/46/33/24/77

Fax 05/46/33/29/32

info@valsdesaintonge.org

Accueil

55 rue Michel Texier à St Jean d'Angély

Permanences : Mairie d'Aulnay

le 3^{ème} jeudi du mois de 10 h à 12 h

Besoin d'un coup de main ?

Pour passer commande, un appel téléphonique suffit. Nous sommes employeur de la personne et nous nous chargeons de toutes les formalités administratives.

Déduction de 50% de vos factures sur vos impôts à payer ou crédit d'impôts (sous conditions)

Ménage
Repassage
Couture
Jardinage
Bricolage
Manutention
Garde d'enfants (plus 3 ans)
 ...

Vous êtes à la recherche d'un emploi ?

Nous vous recevons afin de vous accompagner dans vos démarches d'emploi (CV, lettre de motivation, formation, orientations vers des partenaires, entretiens,...).

ACTIF
 Espace Saint Eutrope
 11, rue Saint Eutrope
 17 100 Saintes
 05 46 95 04 82
actif.saintes@wanadoo.fr

ACTIF Rural
 Parking de la Grange
 17 350 Saint Savinien
 05 46 90 19 67
actif.rural@wanadoo.fr

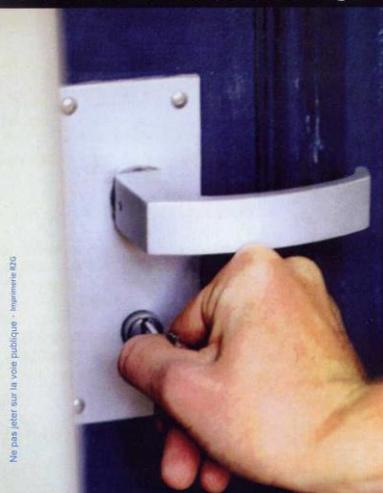
ACTIF St Jean
 Espace Formation
 6, Avenue Pasteur
 17 400 Saint Jean D'Angély
 05 46 59 43 55
actif.stjean@wanadoo.fr



Association des Cantons saintongeais pour le Travail, l'insertion et la Formation

CONSEILS PRATIQUES

Prévention des cambriolages



Ne pas pêter sur la voie publique - Invention 820



Adoptons les bons réflexes

De nombreux cambriolages sont commis dans le jour, lorsque vous êtes au travail, pendant que vous allez faire vos courses, ou lorsque vous partez en vacances...
 Être victime d'un cambriolage, cela n'arrive pas qu'aux autres et quelques bons réflexes peuvent permettre de ne pas tenter les voleurs et de protéger votre habitation.


Gendarmerie nationale

Les bons réflexes

Suivez les conseils de la gendarmerie de la Charente Maritime

Concernant la protection de votre maison



→ Lors de toute absence de mon domicile, même de courte durée, je pense à verrouiller mes portes et fenêtres et à bien fermer mes volets. Je ferme également mon garage et mon portail.



→ Je ne laisse pas mes clés sous le paillasson ou dans un pot de fleurs.



→ Je ne laisse aucun signe de mon absence en ne laissant pas déborder ma boîte aux lettres.

- Je m'équipe d'une boîte aux lettres normalisée.
- En cas d'absence temporaire, je fais garder l'intégralité de mon courrier par mon facteur ou je fais réexpédier mon courrier sur le lieu de mon séjour.

Je me renseigne auprès de mon bureau de poste, de mon centre courrier ou sur Internet : www.laposte.fr



→ Je n'hésite pas à investir dans un système de verrouillage performant.



→ Je ne laisse pas mes valeurs à portée de main et de vue (bijoux, espèces, clés de voiture, portables...).

Concernant la vigilance



→ J'entretiens de bonnes relations avec mon voisinage. Je communique avec mes voisins, je les informe de mes absences.



→ J'adopte une "vigilance citoyenne" : j'informe immédiatement la gendarmerie de tout mouvement que je considère anormal dans mon quartier (en composant le 17).



→ Je pense à relever les immatriculations des véhicules qui me paraissent suspects.

DECHETTERIES

A votre disposition sur le canton, deux déchetteries :

NÉRÉ

ouverture : du 1/10 au 31/3

Lundi, Mercredi, Samedi de 9h-12h

Jeudi 9 h - 12 h et 14h - 17h

Fermée Mardi, Vendredi

du 1/4 au 30/9

Lundi, Mercredi, 9h- 12h

Jeudi, Samedi 9h-12h et 14h-19h

Fermée Mardi, Vendredi

AULNAY

ouverture : du 1/10 au 31/3

lundi, mardi, vendredi, samedi

de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h

Mercredi de 14 h à 18 h

Fermée le jeudi

du 1/4 au 30/9

lundi, mardi, vendredi, samedi

9h-12h et 14h-19h

Mercredi 9h-12h

Fermée le Jeudi

COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES

Chaque mercredi matin à partir de 6 heures (à sortir la veille)

COLLECTE DES EMBALLAGES

Un jeudi soir sur deux à partir de 18 heures (sacs jaunes) selon calendrier

2 Trier pour recycler

Les emballages triés permettront la fabrication de nouveaux produits

Bidons, aérosols, barquettes, boîtes en métal

Cartonnettes, boîtes en carton

Bouteilles en plastique d'eau, de lait, de jus de fruits et d'huile

Il est inutile de laver les emballages. Il suffit de bien les vider

Flacons en plastique de produits ménagers et de toilette

Briques de lait, de jus de fruits...

Bouteilles en verre

Bocaux et pots en verre

Papiers, journaux, magazines, catalogues, et prospectus

Pensez à enlever les bouchons et les couvercles

Pensez à retirer les films plastiques

J'apporte les encombrants, les grands cartons et les déchets ménagers toxiques... à la déchetterie.

Un doute ? Une question ? demandez conseil au
N° Vert 0 800 505 469
8h30 à 12h30

BORNES VERRE ET PAPIER

Vous pouvez déposer aux Bornes route de Tirevieille et sur la place route de St Léger, les bouteilles, pots et bocaux en verre, les journaux, magazines, catalogues et prospectus.

Respecter la propreté des sites

Ne laisser pas de déchets aux pieds des bornes.

Ne déposer pas vos encombrants devant les grilles des déchetteries

Pour bénéficier gratuitement de matériel de compostage, vous avez la possibilité :

- 1- De vous rendre à la **réunion publique** qui aura lieu sur votre commune (ou sur une commune voisine)
Renseignez-vous en Mairie.
- 2- Des **permanences** d'information et de distribution ont lieu **tous les vendredis de 13h30 à 16h au siège social du SMICTOM VALS AUNIS**, 1 rue Julia et Maurice Marcou à Surgères :

L'opération est limitée à **1 composteur** et **1 bio-seau** par foyer

Sur présentation d'un justificatif de domicile

3 Composter

Je trie

- Fruits et légumes abîmés, épluchures
- Coquilles pilées d'œufs, de coquillages, et de fruits secs
- Marc de café avec filtres, sachets de thé

Je transporte
mes déchets de maison avec un seau

- Sciure, cendres
- Essuie-tout, serviettes et mouchoirs en papier
- Restes de repas, pain

Je composte
en composteur

- Tontes, fleurs et plantes fanées, herbes indésirables
- Brindilles, tailles, écorces
- Feuilles
- Paille, foin

LES INTERDITS : imprimés de couleur, plastique, verre, métaux, médicaments, pansements.

Pour débuter :

- préférez une zone ombragée, à l'abri des intempéries et facilement accessible
- préparez le sol en le bêchant
- déposez des brindilles sur le fond pour favoriser l'aération et l'évacuation de l'eau.

4 Jeter

4

Après le tri et le compostage il ne reste que quelques déchets à jeter dans le sac noir. Ils seront traités en unité d'incinération.

Emballages en plastique : films, sacs, suremballages, pots, étuis

Barquettes en polystyrène Couches-culottes Ampoules Vaisselle jetable

Pots de fleurs et gadgets en plastique

Seuls les bouteilles et flacons en plastique sont recyclables. Tous les autres emballages en plastique doivent être déposés dans le sac noir.

Un doute ? Une question ? demandez conseil au
 N° Vert 0 800 505 469 8h30 à 12h30
www.vals-aunis.com

VALS AUNIS

SMICTOM VALS AUNIS
 B.P. 19 - 47700 Surgères
 Tél. 05 46 07 16 66
 Fax 05 46 07 11 19
 info@vals-aunis.com

ECO EMBALLAGES



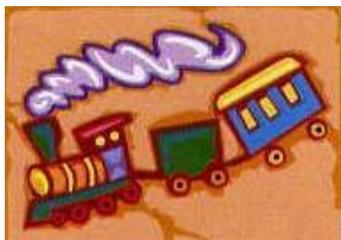
Limitez les emballages non recyclables, les lingettes.....

Limitez les déchets par de simples gestes

- Privilégiez les produits qui ne sont pas suremballés et les emballages recyclables.
- Bannissez les lingettes qui produisent beaucoup de déchets et qui sont très difficiles à éliminer.
- Faites vos courses avec un sac cabas ou un panier, vous évitez ainsi une surconsommation de sacs plastiques
- Évitez la consommation d'assiettes, couverts et gobelets jetables.

POUR NOS JEUNES !

TRAIN DE LA DECOUVERTE :



Association qui accueille les mamans et assistantes maternelles avec les enfants de 0 à 3 ans les lundis et vendredis matins de 9h30 à 11h 30 à Contré (école maternelle).
Pour tous renseignements, s'adresser à Colette MICHEAU au 0546599683

LE CENTRE DE LOISIRS :

accueille les enfants de 3 à 13 ans les mercredis de 8h-18h les petites vacances (suivant les activités) et l'été tous les jours de 8h à 18h

On y propose diverses activités : manuelles , sportives, découvertes, sorties etc... pour tout renseignement s'adresser à la directrice Melle Laetitia DUDOIGT au 0546333778e

LE LOCAL JEUNES à Aulnay (situé 27 rue de Salles) :

accueille les jeunes de 13 à 25 ans .

Ils y trouveront Charlotte LARDAIS, l'Animatrice dans des locaux rénovés très agréables.

Ils peuvent organiser différentes activités :

loto, concerts, vente aux « Saveurs nocturnes »,

leur permettant de monter des projets

(sorties mer, montagne, concerts etc..).

C'est avant tout un lieu de rencontres et d'échanges.

Il y a également un Point Info Jeunesse

ouvert aux jeunes

qui peuvent aller sur Internet pour leurs recherches.

Horaires

Périodes scolaires :

Me et sam de 14 h à 19h30 Ve de 15h30 -23h

Vacances scolaires :

Mardi, mercredi, jeudi, samedi 14 h 30 à 19 h 30

Vendredi de 15h30 à 23 h

Tel : 0546240174 ou 0678629150



**Surtout n'hésitez pas à ouvrir la porte et à apporter vos idées !!!
Toutes ces activités menées en faveur des jeunes du canton existent grâce au dynamisme des Associations et de leurs bénévoles !**

LA PAROLE AUX ASSOCIATIONS

SOCIÉTÉ DE CHASSE

Chasse : petit et gros gibier

Repas de chasse : courant mars

RÈGLEMENT ET APPLICATION DU PLAN DE CHASSE A.C.C A. ST MANDÉ SUR BRÉD01RE (CAMPAGNE DE CHASSE 2008-2009

1/Battues chevreuils, sangliers, renards :

Tous les samedis du 27,09,08 au 29,11.08

Samedi et ou dimanche du 06.12.08 à la fermeture 28.02.09

2/Sécurité :règlement pour les battues sur l'ensemble du territoire de l'ACCA

Toutes les personnes assistant à la battue : tireurs, piqueux, spectateurs et suiveurs devront obligatoirement être inscrits sur le cahier de battue avec validation d'une signature avant départ.

Suiveurs et promeneurs s'arrêtant à la battue en cours non inscrits sur le cahier le jour de battues sont prévenus oralement par les organisateurs et visuellement par les panneaux en place.

Ils sont donc responsables de leurs actes dégageant toutes responsabilités des organisateurs de la battue.

LE PRESIDENT

FOYER RURAL

ACTIVITES

MARCHE

Nouvelle formule : une randonnée sur la journée avec étapes gourmandes.



*A vos chaussures de marche !!
Venez découvrir nos sentiers...*

MARCHE NOCTURNE

8^{ème} édition. Cette année, par une belle nuit d'été de septembre, les participants ont encore répondu « présent » à la randonnée nocturne organisée et animée par l'ACCA et le Foyer Rural, sans oublier nos bénévoles.

*à la soupe populaire,
sous l'œil avisé d'André,
qui veille au grain....
de poivre !!*



.....La queue au self

....les bonnes tartines

de notre enfance !!



*Sous la yourte...
les retrouvailles
et les commentaires vont bon train !*

Pause café -canapé



VOYAGE

Fort de son succès de 2008, le Foyer Rural de Saint Mandé a décidé cette année, de s'expatrier en Loire Atlantique.

*Après un arrêt gourmand
pour goûter les brioches ...
...et le préfou...à l'ail !!*



*Embarquement
sur le paquebot de croisière.*

*Déjeuner au fil de l'eau
bercé par la musique
et les chansons*



Dépaysement total ...

*Non, non, ça ne passe pas
sous le pont !!!*



*Retour au bercail pour le souper à la
salle des fêtes. L'air de Nantes nous
aurait donné la fringale !!!*

ACTIVITES



*Toujours fidèle au rendez vous,
un groupe d'une dizaine de personnes
vient se détendre
.....sur la toile
A la salle des fêtes, Cours de peinture
les mardis après-midi
animé par Angela BERRY*



LES MERCREDIS DE ST MANDÉ

*Pas besoin de club, on se retrouve sans convocation mais avec le même plaisir.
On papote, on joue, bref on oublie tous les petits soucis, d'ailleurs ne dit-on pas
le meilleur des médicaments.*

*En fin d'année, on se torture l'esprit pour trouver une date qui puisse réunir tout le monde
pour le repas traditionnel.*



C'est bon, tout le monde est là, on peut manger la cagnotte !!



*Longue vie
aux mercredis de St Mandé !!*



YOGA



Tous les mercredis
à la Salle des Fêtes
de 10 h à 11 h 30
Renseignements
Amanda Holmes - 05 49 07 12 12
amanda.holmes@wanadoo.fr



Ça paraît simple !!

Venez donc essayer...

ACTIVITÉS AVEC LES ENFANTS

Après un essai très encourageant l'année dernière, les enfants se sont retrouvés pour confectionner des calendriers, décorés aux couleurs de leurs envies. Ils ont ensuite rendu visite aux personnes âgées pour leur offrir le fruit de leur travail et leurs sourires en prime.



*Les Mamans et les Mamies
accompagnent les enfants*

Qu'elles soient remerciées pour leur aide

*Alice, notre doyenne,
toujours aussi accueillante
avec ses 97 printemps*



Un petit bout de chemin

lors de la promenade de Léon

toujours présent dans nos mémoires

FESTIVITÉS

Galette des rois : fêtons la nouvelle année en partageant la galette un samedi après-midi du mois de janvier.

Commémoration du 8 mai

Commémoration du 11 novembre



*Marche vers le Monument aux Morts
menée par le saxo d'Eric*



*Cette année, l'arrachage des buis a permis
le rassemblement autour du Monument*

**Quatre-vingt-onzième anniversaire de l'armistice de 1918
11 novembre 2009
Extrait du Message de M. Hubert Falco
Secrétaire d'Etat à la Défense et aux Anciens combattants**

« Le 11 novembre 1918, à 5 h 15, les généraux allemands et alliés signaient l'armistice dans la clairière de Rethondes, en forêt de Compiègne. A 11 heures, le cessez-le-feu était effectif et la France pouvait célébrer la victoire. Partout, les clairons retentirent et les cloches des églises se mirent à sonner. Cinq années de guerre totale prenaient fin. Jamais on ne vit une nation communier tout entière dans une aussi grande ferveur.

Mais cette immense joie était mêlée d'un profond sentiment de deuil et de tristesse. La France pleurait ses morts et accueillait 4 millions de blessés et d'invalides. 1 400 000 soldats étaient tombés au front. 300 000 civils avaient succombé. Nul ne fut épargné : aucune famille, aucun village, aucune ville. Jamais le monde n'avait connu de guerre plus meurtrière. Et les vétérans de la Grande Guerre, ceux qui étaient montés en premières lignes à Douaumont et à Verdun, n'eurent plus qu'un seul mot d'ordre : « *plus jamais ça !* » »

« Car le plus bel hommage que nous puissions rendre aujourd'hui aux morts de la Première Guerre mondiale, c'est de construire ce qu'ils espéraient mais qu'ils n'ont pas connu : l'Europe de la paix. »

Repas communal :



*Dimanche 6 septembre 2009,
par un beau temps,
les hommes s'activent au barbecue*

*Abracadabra et...
les euros
se multiplient*



*Guinguette sous la yourte
avec le groupe Calypso*



Certains débordent d'énergie.....



D'autres font une pause



*Décidemment,
ce canapé a beaucoup de succès !!*



COUP D'ŒIL SUR LE BUDGET 2009

SECTION INVESTISSEMENT

<u>DEPENSES</u>		<u>RECETTES</u>	
<i>Dépenses d'équipement</i>	<i>61 576.00</i>	<i>Recettes d'équipement</i>	<i>39 440.00</i>
<i>Dépenses financières</i>	<i>10 385.00</i>	<i>Recettes financières</i>	<i>81 699.49</i>
<i>Opérations d'ordre</i>	<i>1 776.00</i>	<i>Opérations d'ordre</i>	<i>25 397.00</i>
<i>Solde déficit reporté</i>	<i>263 536.38</i>	<i>Restes à réaliser</i>	<i>315 553.00</i>
<i>Reste à réaliser</i>	<i>124 816.11</i>		
TOTAL	462 089.49	TOTAL	462 089.49

SECTION DE FONCTIONNEMENT

<u>DEPENSES</u>		<u>RECETTES</u>	
<i>Charges caractère général</i>	<i>81 159.48</i>	<i>Produits des services</i>	<i>1 150.00</i>
<i>Charges de personnel</i>	<i>59 560.00</i>	<i>Impôts et taxes</i>	<i>60 440.00</i>
<i>Autres charges de gestion</i>	<i>17 380.00</i>	<i>Dotations Subventions</i>	<i>71 498.00</i>
<i>Charges financières</i>	<i>16 200.00</i>	<i>Autres produits</i>	<i>36 000.00</i>
<i>Virt section investissement</i>	<i>23 621.49</i>	<i>Excédent antérieur</i>	<i>28 832.48</i>
TOTAL	197 920.48	TOTAL	197 920.48

TAUX D'IMPOSITION (inchangés)

(Part communale)

Taxe habitation.....4.51%
Foncier bâti.....6.69%
Foncier non bâti.....23.20%
Taxe professionnelle.....6.27%

GITES

Tarifs Location Gîtes

Gîte 1

<i>La nuit</i>	60 €
<i>Le week end</i>	80 €
<i>La semaine</i>	200 €
<i>Caution</i>	250 €
<i>Ménage</i>	30 €



Gîte 2

<i>La nuit</i>	40 €
<i>Le week end</i>	60 €
<i>La semaine</i>	150 €
<i>Caution</i>	250 €
<i>Ménage</i>	30 €



Gîte 3

<i>La nuit</i>	40 €
<i>Le week end</i>	60 €
<i>La semaine</i>	150 €
<i>Caution</i>	250 €
<i>Ménage</i>	30 €



Depuis le 1^{er} juillet 2008, les gîtes ont été réservés 23 jours et 2 semaines sur 2008, 9 jours et 8 semaines sur 2009.

Par ailleurs, les gîtes des 1^{er} et 2^{ème} étage sont loués au mois (270 € + charges), hors période : 3 mois sur 2008 et 8 mois sur 2009.

Les logements sont tous occupés à ce jour.

Après la réalisation des logements et des gîtes, il faut maintenant en assurer le fonctionnement et pour cela je remercie tout particulièrement: Françoise pour la gestion administrative, Brigitte pour l'entretien et les locations des gîtes, Arnaud pour toute la gestion technique!!



SALLE ASSOCIATIVE



⇐
Rez de chaussée



Etage ⇒



*La salle associative
est à votre disposition
pour vos réunions associatives ou autres....*

ÉGLISE

Le 20 décembre 2008, le chœur Chalendray est venu donner une représentation, à l'occasion de l'électrification de la cloche.



*Malgré une soirée très froide,
des courageux se sont déplacés*

Merci à eux !!



*Les chants rassemblent les
générations et réchauffent les coeurs*

AMÉNAGEMENT D'UNE SALLE D'EXPOSITION

Pour la 1^{ère} tranche de travaux, la réfection de la toiture a été réalisée pour un montant de 5 596.20 € TTC.

Pour la réfection de la façade, le dossier de subvention est en attente de la visite de l'Architecte du Patrimoine, afin de respecter l'architecture XVe et XVIe.

TRAVAUX LOGEMENTS ÉGLISE

Prévision de réfection des volets : devis menuiserie 2 523.56 €
devis peinture 4 336.68 €

Nous attendons l'intervention des entreprises.

CIMETIÈRE

Trois devis ont été demandés pour la réfection du mur nord. L'entreprise BASSE a été retenue pour un montant de 10 207.00 €. Ces travaux ne sont pas éligibles au dossier subvention du Conseil Général.



Avant



COLUMBARIUM :

Projet à l'étude pour un columbarium et un jardin du souvenir

Après travaux
Vues extérieures :
mur nord ⇨



VOIRIE

Réfection de la rue de l'Hospital à St Léger pour 5 094.90 € et la rue de l'Eglise pour e 2 269.20 €.

Vitesse :

Suite à des excès de vitesse sur des chemins, des panneaux « interdiction Poids Lourds » ont été posés sur deux chemins.

Un comptage routier a été effectué au village de St Léger et au bourg. Les informations recueillies ne montrent pas de vitesse excessive et ne permettent pas d'aménagement de zones de ralentissement.

Matériel :

La société DIFFUSION DIRECTE a fait une reprise de notre remorque pour la somme de 598 € nous permettant d'acquérir un groupe électrogène de 717.60 €.

Désherbage :

Suite à l'arrêté préfectoral n° 09-1576 relatif à l'utilisation des produits phytosanitaires, le Conseil Municipal a décidé de procéder à un désherbage « raisonné » :

↳ seuls les centres des villages seront dés herbés (sauf les caniveaux)

↳ les fossés ne seront plus dés herbés

↳ des couverts végétaux seront mis en place (millepertuis, valériane, pelouse...). Merci de respecter ces nouvelles dispositions

Pont des Portes :



Achèvement des travaux du pont réalisés par l'employé communal.

ASSAINISSEMENT

Après étude du projet de zonage d'assainissement sur la commune, le Syndicat des Eaux a proposé une zone d'assainissement collectif sur une partie du bourg et le reste de la commune sera classé en assainissement autonome.

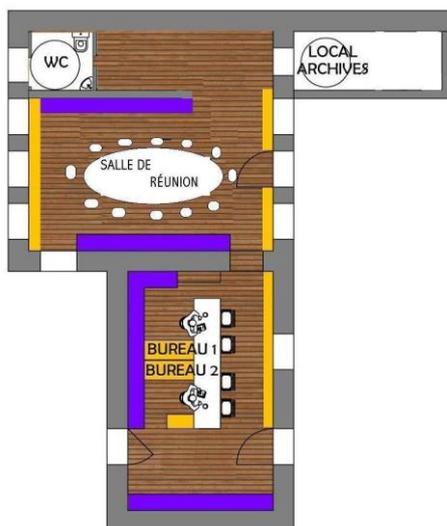
Le Conseil a approuvé ce projet et l'enquête publique sera lancée simultanément avec l'enquête du PLU.

PLU

Le plan est achevé et l'enquête publique sera réalisée en février 2010. N'hésitez pas à venir apporter vos remarques.

AMENAGEMENT MAIRIE

Projet d'aménagement de la mairie :



Reprise de la salle de classe attenante pour l'aménagement d'une salle de réunions ainsi que des sanitaires (réfection totale du système d'assainissement – mairie, école, logement école) et un local d'archives.

Des devis ont été établis pour un montant de 70 945.62 € HT.

Des demandes de subvention ont été déposées auprès du Conseil Général (30%) et de la Sous-Préfecture (38%).

NOS BOIS

Un massif de 450 hectares de bois particuliers et de 500 hectares de forêt domaniale

Quelque soit la saison : à pied, à cheval ou...à vélo, nos bois ne manquent pas d'intérêt pour le promeneur attentif.

Sans doute avez-vous remarqué les énormes fossés dont la profondeur dépasse parfois 2 mètres, qui entourent certains de nos bois ?

Ces travaux gigantesques, d'un intérêt économique on ne peut plus limité, réalisés avec seulement pour outils des pioches et des pelles, témoignent de la vie de labeur qu'ont connu nos ancêtres.

A cette époque, la main d'œuvre rurale était nombreuse, rarement qualifiée et sans doute peu exigeante...

Ces travaux ont été réalisés sur une période allant de la Révolution de 1789 jusqu'après la guerre 14-18. Les biens seigneuriaux avaient été vendus sous forme de « **biens nationaux** ». La propriété était morcelée au maximum, dans un souci d'équité, chaque pièce de terre était divisée en autant de parcelles qu'il y avait d'enfants dans la famille.

Ainsi, en 1835, notre cadastre comptait 9757 parcelles (terre et bois confondus)

De nombreuses parcelles de bois appartenaient à des propriétaires habitant les communes voisines, moins bien pourvues en bois que la nôtre. Ce n'était pas pour avoir « un droit de chasse » mais simplement pour se chauffer.

De même plusieurs cultivateurs de Saint Mandé étaient propriétaires de petites prairies naturelles situées en bordure de Boutonne dans le but de compléter la nourriture des animaux. Le foin provenait exclusivement des prés naturels, et notre territoire y était peu propice.

Les bois servaient également de pacage pour le bétail.

Les prairies artificielles : sainfoin, luzerne, trèfle, etc... sont apparues seulement vers 1850.

En 1863, le phylloxéra, puceron redoutable, ravageur de la vigne, venant des Etats Unis, atteint d'abord le département du Gard. La région de Cognac est touchée en 1872 et notre région quelques années plus tard. C'est la ruine et la désolation des petits viticulteurs de notre région. De 5614 hectares en 1852, la surface viticole du canton d'Aulnay tombe à 399 hectares en 1902. Les vignes ont parfois été replantées en bois et il n'était pas rare, il y a quelques années encore, de trouver des pieds de vigne dans les bois.

Peut-être avez-vous remarqué des trous plus ou moins importants creusés de façon sauvage et dont vous vous êtes demandés à quoi ils avaient pu servir ? Il s'agit de trous d'extraction de pierres destinées à la « **prestation** », c'est-à-dire un impôt : la « **taxe vicinale** » qui pouvait être optionnellement payée en nature, sous forme de fourniture de pierres cassées destinées à l'entretien du réseau routier communal.

Cette taxe faisait partie intégrante de l'impôt foncier.

De même, il subsiste par endroits des tas de pierres plus ou moins volumineux, appelés « **Chirons** » et on se demande leur origine et leur utilité. On peut supposer que ces pierres avaient été ramassées sur place (il n'y avait pas de broyeur à l'époque) et stockées dans l'attente d'être utilisées (empierrement des chemins, par exemple) mais il ne s'agit que d'une hypothèse... difficile à vérifier par ailleurs...

L'ancien cadastre fait état de fiefs faisant référence aux Chirons : **le Chiron Bernard – le Chiron Blanc –**

Entre les Chirons

Peut-être également, avez vous remarqué plusieurs énormes trous situés en plein bois au dessus du Lizot. Ceux ci servaient à l'extraction de l'argile destinée à la Tuilerie de **Charbonneau** (située entre le Lizot et Les Portes)

Les tuiles produites, dont il reste quelques rares exemplaires, bien qu'en général vernies, avaient la réputation d'être poreuses et lourdes

En ce qui concerne la biodiversité de nos bois, celle-ci est particulièrement riche. Les résineux à l'état spontané sont absents. A l'état naturel, les peuplements sont issus de feuillus et le chêne est l'espèce dominante (il en existerait 2000 espèces dans le monde selon C. GREY-WILSON, auteur de « La Flore d'Europe Occidentale » aux Editions Flammarion).

Chez nous, le chêne pubescent est le plus présent, toutefois JM. OLIVIER, chercheur à l'INRA de Bordeaux, indique que cette espèce serait menacée par le réchauffement climatique à l'échelle de quelques générations, et conseille à ceux qui souhaitent planter des arbres à vocation truffière, de s'orienter de préférence vers le **chêne vert** plus résistant à la chaleur.

Alors, promenez-vous, attardez-vous à observer, à découvrir, à rêver peut être....

Pensez que la nature appartient à celui qui la regarde, qu'il y a de la place pour tout le monde et qu'il n'y a pas encore de taxe.

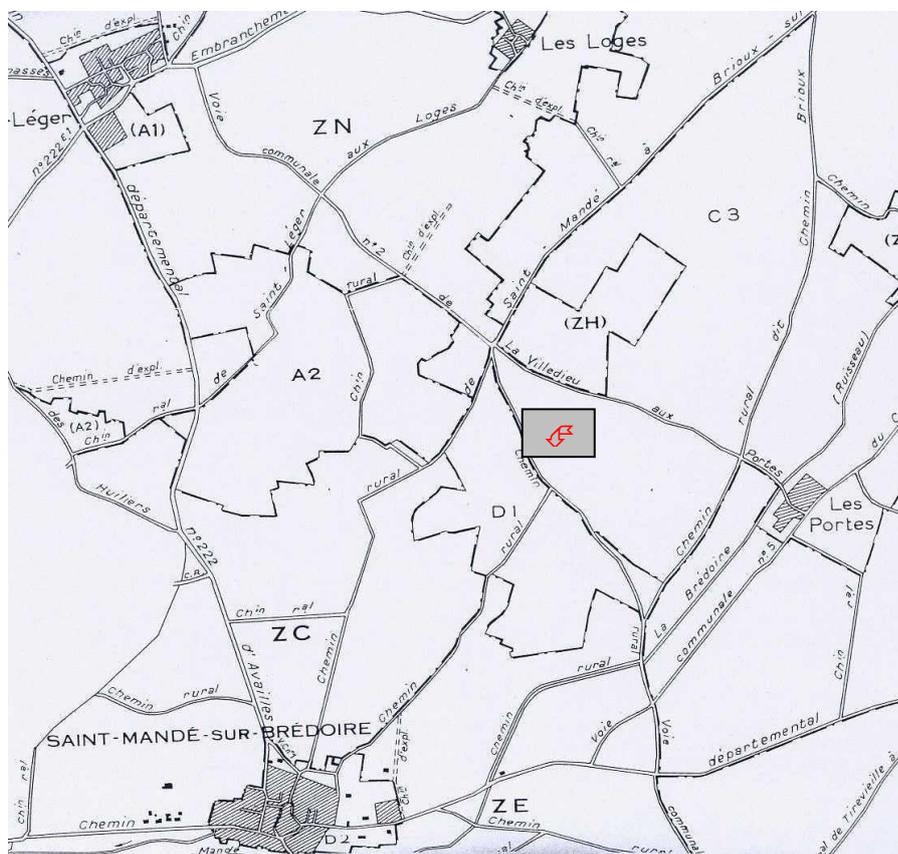
J. BABIN

J'ai nettoyé un petit bout de bois, et sur une surface très réduite, j'ai identifié avec l'aide de J.M. COLLIN, une vingtaine d'arbres et arbustes différents, ce qui montre bien la richesse de notre biodiversité.

Les espèces ont été identifiées au moyen de petits panneaux ; Vous pourrez également voir sur le lieu, un trou d'extraction de pierres destinées à la « prestation ».

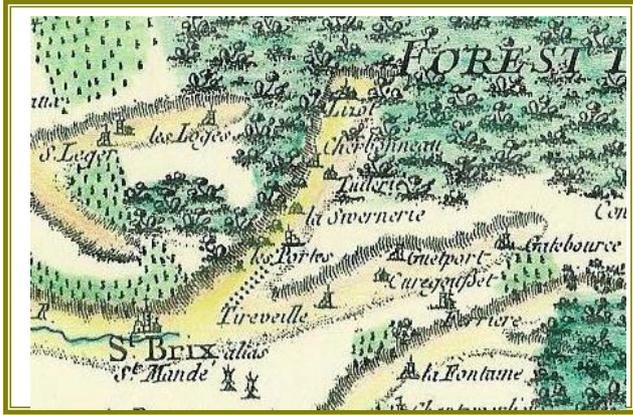
Un banc a également été mis à votre disposition et les chasseurs y trouveront une poubelle pour y déposer les cartouches vides.

Ce lieu est placé sous votre protection... profitez-en !!!



LA VALLÉE DU LIZOT

Le Lizot – La tuilerie – Charbonneau – La Sivernerie – Les Portes



Au centre géographique de la commune de Saint-Mandé, la vallée du Lizot trouve son origine dans le massif forestier d'Aulnay, à la limite de la forêt domaniale et des bois privés.

Après avoir donné naissance à la Brédoire, elle se prolonge de St. Mandé à Aulnay et Nuailé, où elle rejoint la vallée de la Boutonne.

Du XVII^e siècle, jusqu'au début du XX^e, une activité intense règne dans cette vallée.

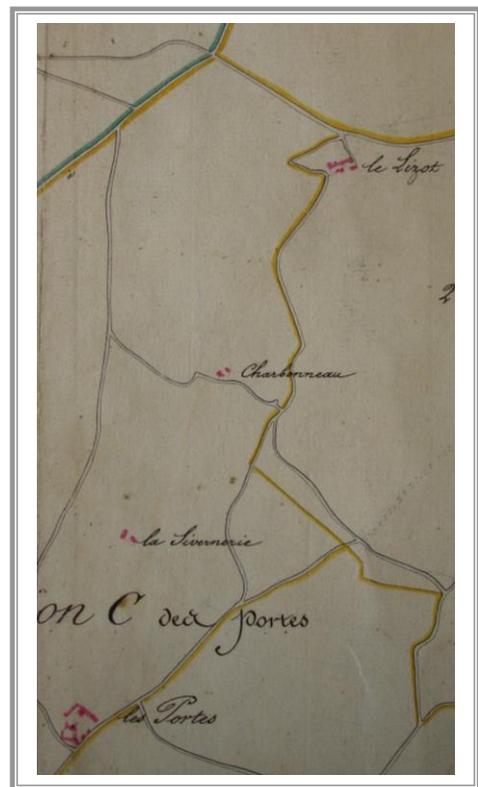
Le massif forestier, composé de la forêt domaniale et d'une grande superficie de bois privés, fournit beaucoup de travail pour de nombreux métiers : garde; bûcheron; charbonnier; scieur de long; charpentier; menuisier; sabotier; tonnelier ; « pellier » (fabricants de pelles en bois) ; charpentier de navire.

La tuilerie assure une production importante , à en juger d'après les nombreuses excavations vestiges des prélèvements de glaise, dans les bois alentour.

L'agriculture emploie beaucoup de « laboureurs à bras » et de « laboureurs à bœufs » ainsi que de nombreux journaliers et domestiques. L'on y trouve aussi le métier de « boÿer » (bouvier).

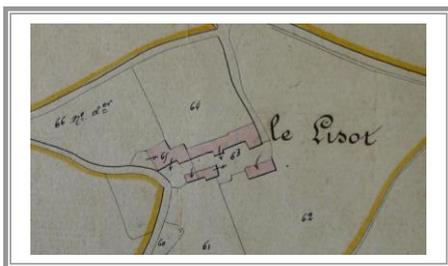
Le vignoble, « deuxième crû Fin Bois », s'y trouve également représenté « sur la lisière de la forêt d'Aulnay ». (En 1873, il y a 400 hectares de vignes sur le territoire de la commune de St Mandé).

La population locale de cette vallée du Lizot, est également composée de commerçants, notamment marchand de bois ; blatier (marchand de blé), &c....



Plan cadastral de 1835

Le Lizot.

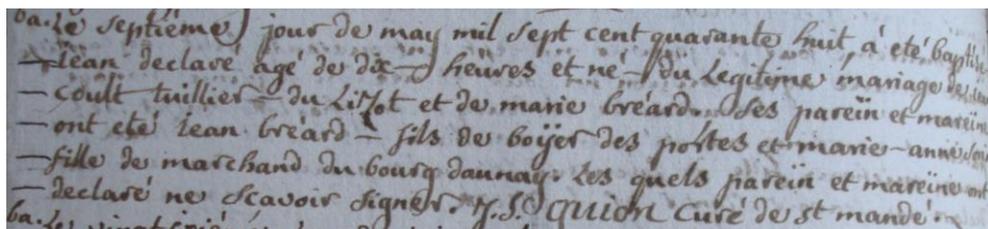


Plan cadastral de 1835

Ce lieu se trouve mentionné sur le document relatif à la « REFORMATION GENERALE DES FOREST ET BOIS DE SA PROVINCE DE POICTOU » », daté de 1667 :

liquidé à la somme de 1500. livres. Révny au corps de ladite Forest vn demy arpent de Terre vsurpé sur le fonds d'icelle par André Micheau & Michel Lizot dans la Vallée & Pré proche le lieu du Lizot, iceux condamnez faire enssemencer en Bois & clorre de Fosse ledit espace vsurpé, à la restitution des fruits, dommages, interets & amende enuers Sa Majesté liquidez à la somme de 20. livres.

Au XVIII^e siècle, les habitants du Lizot exercent différentes activités, dont la profession de tuilier, la tuilerie de Charbonneau étant toute proche.



Registres
paroissiaux
de
Saint-Mandé.
Naissance de
Jean Coult,

Au XIX^e siècle, plusieurs métiers, commerces et fonctions administratives sont exercés par les habitants du Lizot :

1811 : Pierre Boucard est adjoint au maire de Saint-Mandé.

1832 : Pierre Bouquard, âgé de 36 ans, marchand de blé au Lizot, est capitaine de réserve de la Garde Nationale de Saint-Mandé.

1849 : Henry Boucard est proclamé Commandant d'un bataillon cantonal des Gardes Nationaux, regroupant les compagnies de Saint-Mandé, La villedieu et Vinax.

En 1873, il y a trois maisons habitées pour un total de neuf habitants ; l'on y trouve notamment les familles Guilton et Boucard.



A la fin du siècle, Isidore Sauvion, propriétaire d'un grande maison de cognac, accueille ses clients au Lizot. Sur son livret publicitaire, l'on peut lire la définition suivante des lieux :

«Le Lizot, deuxième crû Fin Bois, se trouve situé sur la lisière de la forêt d'Aulnay. Cette forêt appartient à l'État. Elle commence derrière la ferme et s'étend ensuite sur une superficie de plus de 2000 hectares. Elle est peuplée de gibier, lièvres, cerfs et chevreuils. Mr Sauvion qui en est le fermier, y demeure pendant les saisons de chasses et y reçoit avec plaisir les clients de la Maison qui viennent visiter les Charentes et qui aiment la chasse ».

Vers 1924, Aline Jacques, la dernière habitante, laisse Le Lizot abandonné pendant un peu plus d'un quart de siècle, le hameau, restauré et réaménagé, revivra sous des formes différentes, à partir du milieu du XX^e siècle.



Le Lizot vers 1900

La tuilerie.

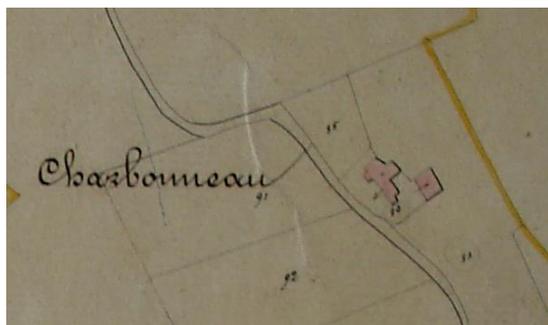
Il ne s'agit pas d'un hameau, mais d'une fabrique de tuile, utilisant l'argile locale prélevée à proximité. Elle n'était vraisemblablement plus en activité, au début du XIX^e siècle.



Tuiles provenant de la tuilerie de Charbonneau. Elles sont vernissées pour compenser la porosité du matériau utilisé.



Charbonneau.



Plan cadastral de

Proche de la route des Portes au Lizot ; à proximité du ruisseau et de la tuilerie, le hameau de Charbonneau abrite plusieurs familles.

Au début du XIXe siècle, l'on y retrouve les noms de François Lucaud, Antoine Paillet et André Gougeau. Au milieu de ce même siècle, Henri de Roquefeuil Garde à cheval dans l'Administration forestière, et Jean Hidreau, cultivateur, habitent Charbonneau.

En 1877, cinq habitants résident dans deux maisons. C'est vraisemblablement la famille de Jean Hidreau qui a été la dernière à habiter ce hameau.



Dans un bois ;
mur vestige
du hameau.

L'origine du nom de Charbonneau, semble provenir d'un lieu où l'on fabriquait du charbon. 57 lieux dits qui portent ce nom, sont répertoriés dans 24 départements. Il y en a 3 en Charente-Maritime : à Brie-sous-Matha, Saint-Mandé-sur-Brédoire et Saint-Vivien.

Un habitant parmi d'autres : Henry, Joseph, Casimir de Roquefeuil.

Issu d'une grande famille aristocratique du Quercy et du Rouergue, Henri, Joseph, Casimir de Roquefeuil, est décédé le 25 novembre 1869 « en son domicile situé à Charbonneau à l'âge de quatre vingt un ans, né à Mont Pérourx, dép. de l'Aveyron, de son vivant époux de Juliette Ginisty demeurant à Charbonneau, fils de Alexandre de Roquefeuil comte d'Ambert et de Marie Jeanne d'Albaret du Gébrun, baronne de la Garde Roussillon ».

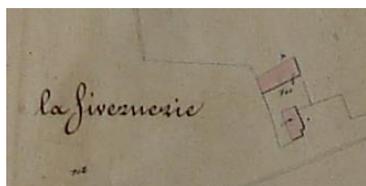
Outre ses dernières fonctions de « brigadier forestier », il était propriétaire de plusieurs biens, notamment des vignes, dans les communes de St. Mandé et de Salles.

Note : C'est l'une des branches de cette famille, avec Bérenger de Roquefeuil, qui à partir du XVe siècle, a fait de Bonaguil (Lot-et-Garonne), la forteresse de référence qui demeure encore aujourd'hui.



Bonaguil

La Sivernerie.



Plan cadastral de 1835.

*Cette ferme dépend de la seigneurie des Portes.
Un acte de fermage en date du 12 novembre 1719,
nous en fait connaître l'importance :*

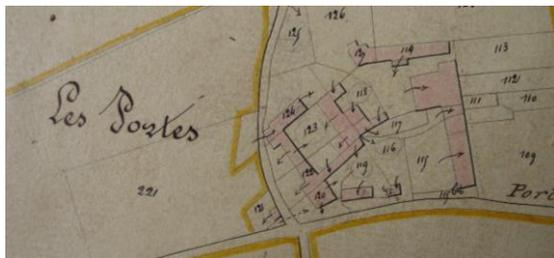
« Dame magdelaine de bonnegens veufve de Mre françois de courbon chevalier de blénacq capitaine des vesseaux de sa majesté demeurante en personne au chasteau des portes paroisse de Saint-Mandé...a loué et affermé...à Jean gauvin et marie Gauvin sa femme...La mesterie de la civernerie...consistant en maisons batiments grange toits à bœufs et à brebis quereux jardins oûches prés terres labourables et non labourables ».

*En 1753, c'est Jean Coux,
qui demeure à la Sivernerie :*

*Expert Jean Coux charpentier demeurant
à La Sivernerie paroisse de Saint-Mandé,*

Au début du XIXe siècle, César Bréard, héritier du lieu, semble en être l'un des derniers habitants. En 1882, La Sivernerie, ne figure plus sur la liste des lieux habités de la commune.

Les Portes



Plan cadastral de 1835

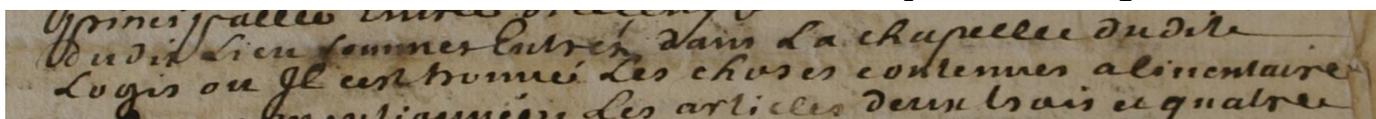
En bordure de vallée, à proximité immédiate du massif forestier, le village des Portes est dès le XV^e siècle, le siège d'une importante seigneurie.

La famille Dubois, « seigneur des Portes et de St. Mandé », s'y succède à elle-même jusqu'à la fin du XVII^e siècle.

En 1679, sur le « Papier pour enregistrer les baptêmes, mariages et enterremens de ceux faisant profession de la Religion prétendue réformée », figure le nom de « Polxienne, fille de messire Auguste Du Bois écuyer seigneur de St. Brix et de dame Polxienne Guibert, demt. Au logis noble des Portes paroisse dudit St. Brix ».

Le 5 août 1690, « la Terre des Portes » est vendue à Madame la comtesse de Blénac

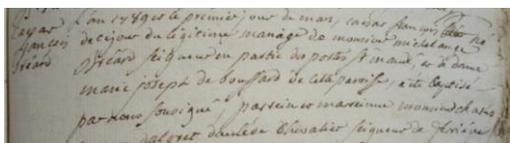
Le 21 janvier 1719, est établi un « Procès verbal de vizitte au logis des portes ». La chapelle s'y trouve mentionnée : « ... dudit lieu sommes entrés dans la chapelle du dit Logis... ».



Le 7 janvier 1753, « hault et puissant seigneur Mre Louis Armand de Lescours... et haulte et puissante Dame Marie Madelaine de Courbon blénac son épouse », vendent le « logis terre et seigneurie des portes », à « Mre Jacques Bréard conseiller du Roy au Conseil supérieur de quebec, et controlleur de la marine en toute la nouvelle France demurant audit quebec ».

- EN 1774, LA CLOCHE DE L'ÉGLISE DE SAINT-MANDÉ, EST REFONDUE AU LOGIS DES PORTES -

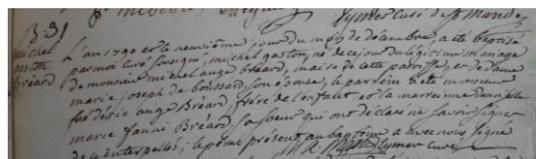
En 1789, Michel Ange Bréard, fils du précédent, avocat en Parlement, est seigneur des Portes.



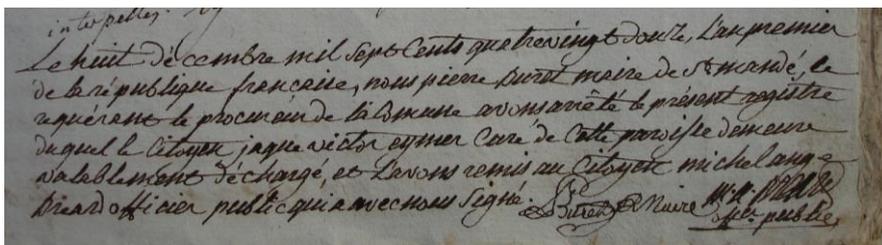
L'an 1789 le premier jour de mars, caesar François né de ce jour du légitime mariage de monsieur michel ange Bréard Seigneur partie des Portes St. Mandé et de dame marie joseph de Boussard de cette paroisse a été baptisé par nous sousigné, parrein et mareinne monsieur charles caesar dalgret daulède chevalier seigneur de ferrière.....

En 1790, le même Michel Ange Bréard, est maire de Saint-Mandé, il signe le registre :

L'an 1790 et le neuvième jour du mois de décembre, a été baptisé par moi curé sousigné, michel gaston, né de ce jour du légitime mariage de monsieur michel ange Bréard, maire de cette paroisse, et de Dame marie joseph de boussard son épouse, le parrein a été monsieur Frédéric ange Bréard frère de l'enfant, et la marreinne damoiselle marie fanni Bréard.....



En 1792, cet acte relatif à l'état civil, est écrit de la main de Michel Ange Bréard :



Officier public l'an I de la République, Michel Ange Bréard est Agent municipal à partir de l'an VII, il est de nouveau maire de St. Mandé de l'an VIII jusqu'à son décès en 1811.

L'un de ses 17 enfants, Michel Gaston Bréard, sera maire de St. Mandé de 1839 à 1843.

En 1877, il y a 10 maisons et 37 habitants aux Portes. Ce sont les familles Bastard ; Bréard ; Gautier ; Rougeau et Védeau qui y résident.

hier et aujourd'hui

Y'avons tué le goret

O mouillait tout l'temps, o mouillait peurtout,
Coume on dit ché nous, tout coum' vach' qui pisse ;
O mouillait tell' ment qu'o nijheait les choux,
Et qu'o y avait d'l'ève en d'sus les palisses.
Pis à matin, dans la goul' dau balet,
Y'avons ben jhanssé, y'ai viré les bouses,
Et pis o l'est là qu'avons tué l'goret,
Oui pasque nout' cour était trop faniouze.

Pisqu'o mouill' teurjhous, o débauch'ra pouet,
A thiau sapré temps, dame on peut ren faire.
O l'est l'grand Nastor qu'est pouet maladret
Avec son coutiâ qu'a fait soun affaire.
Tout l'minde était là, grands et p'tits otou,
O n'avait dau ghens, pir' qu'à la balade,
Quand y touons l'goret, o l'est d'mêm' ché nous,
O manqu' qu'la bell' mère... a l'a l'thieur malade.

Y l'avait ach'té l'était cor naurin,
Y l'avait souégné aussi ben qu'mes drôles,
D'la beumaie, dau lait, dau patat's, dau grain,
A quatr's heur's coum' nous le piurnait la grole.
Quand y li grattait la couane dau gagouet,
L'gueurouinait boun' ghens, en gonfiant l'échine,
T'arais jhamais cru, va mon paur' goret,
Qu'était si meugnon, qu'tu frais dau boudines.

O m'fazit d'la peïn' peurtant o l'o f'lait,
O y avait pus ren, peur fair' la mangheaille,
L'salou était vid', pus d'lard, ni d'civet,
Peur fair' les graissaill's à mes quat's quenailles.
Avour y a tout thieu, pis deux grous jhambins,
D'la pir, dau pâtés, d'la ruelle et d'l'andouille,
Y vous garantis qu'o nous arrangh' ben,
D'ava tué l'goret, aneut pasqu'o mouille.



MON PAUR' GORET

*Toué qu'étais si beenèz' dans ton tet,
Avec la beumaie de topines,
Avour' tu fair' dau boudines,
Pisqu' t'es bazil, mon paur' goret.*

Extrait du livre de Yves Rabaud

Pour certains des souvenirs...pour d'autres la découverte!

Quelle année ???



Quel poids thieu goret ???

"Tuer le goret" était une grande journée voire une fête un peu... mais beaucoup de travail! Voisins, amis, famille se rassemblaient pour l'occasion.



Et tout ça dans une ambiance tellement joyeuse!

Le troisième jour, il fallait mettre en bocaux, stériliser et partager quelques morceaux de viandes à ceux qui étaient venus aider bien sûr, sans oublier les instituteurs, le facteur, le laitier, le curé.....

On était bien loin des normes d'hygiène, des contrôles et pourtant ? quel délice et quelles odeurs!!!!



Les hommes tuent le cochon, le flambent, le nettoient le découpent



Après place aux femmes, elles récupèrent le sang et attrapent les tripes, les lavent, font cuire les boudins le premier jour. Le deuxième jour ; elles font les saucisses, cuire les pâtés, découper les grillades, sans oublier le repas pris en commun autour du chaudron et au menu: tartines grillées avec grillade !

*Quetou thieu a c't'heur' ???
Ma parole, olé dau goret, sont'i malades ?
Avant'i la grippe A que l'sont tous enfarmés d'même ??
O dé fair un bon fricot !!!*

Et si on faisait la cuisine de goret à Saint Mandé ?

Commune de Saint Mandé sur Brédoire



Autorisation au téléchargement

Principaux Rédacteurs et Auteurs

*PEROCHON Annie
QUERET Françoise*

Site

<http://stleger.fr/saint-mande-sur-bredoire/mairie>